

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2013/41

Objet : Décision modificative du budget 2013 DM 2

L'an deux mille treize, le 24 octobre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 24 Octobre 2013

Date de convocation :
4 octobre 2013

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21
En exercice : 21
Membres présents :

Suffrages exprimés :
Vote(s) pour 11
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mme Catherine SAUMONT

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BRENGUEL** (Président), **M. Jean Pierre GANDOIS** (Vice Président), **Mme Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **M. Marc AUDIER** (Conseiller syndical suppléant de Mme Chantal EYMEOD), **Mme Christine MAXIMIN** (Conseiller syndical suppléant de M. Jean BERNARD), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du Budget), **M. Daniel BOSQUET** (Conseiller syndical suppléant de Mme Valérie GRENARD), **M. Ludovic MATHEVET** (Conseiller syndical suppléant de M. Jean Claude FERMIER), **M. Christian DURAND** (Conseiller syndical), **M. Marcel CANNAT** (Conseiller Syndical Suppléant), **M. Jean Louis PONCET** (Conseiller Syndical).

Etaient représentés : Mme Chantal EYMEOD par Monsieur Marc AUDIER
M. Jean BERNARD par Mme Christine MAXIMIN, Mme Valérie GRENARD par M. Daniel BOSQUET, M. Jean Claude FERMIER par M. Ludovic MATHEVET,

Etaient invités : M Michel BAUDRY (Conseiller syndical Suppléant)

Etaient excusés : Mme Valérie ROSSI, M. Patrice CEA (CDT), Madame Anne RINJONNEAU (Service tourisme CG 04) ; M. Roger DIDIER (Conseiller syndical), Mme Monique ESTACHY (Conseillère Syndicale), M. Richard SIRI (Conseiller syndical), M. Bernard JAUSSAUD (Conseiller syndical), M. Christian GRAGLIA (Conseiller Syndical), M. Rémi COSTORIER (Conseiller Syndical), M. Joël BONNAFOUX (Conseiller syndical) M. Guy BLANC (Conseiller syndical) ; M. Jean Marie BERNARD (Conseiller Syndical)

Exposé des motifs :

Le Président indique qu'une décision modificative doit être prise pour les motifs suivants :

- La participation d'EDF n'a été comptabilisée que sur sa seule section de fonctionnement, pour un montant de 25 000 €. La même somme doit être imputée en investissement, en prenant soin d'être répartie par opérations, à savoir : 10 000 € pour l'opération « 050 développement de l'activité de pêche », 5 000 € pour l'opération « 063 prestation SIG », 5 000 € pour l'opération « 072 aménagements de sentiers » et 5 000 € pour l'opération « 077 étude paysagère loi littoral » ;
- Par suite d'une erreur de saisie du BP 2013, la somme qui devait être imputée pour annuler un titre de l'année 2009 pour un montant de 24 268,20 € a été au contraire réinscrite en recettes. Il convient donc d'annuler cette recette saisie au final deux fois. Afin d'équilibrer le budget qui intègre la participation d'E.D.F. en investissement (Cf. ligne précédente), l'emprunt est donc augmenté de 23 536,70 €. Le Président indique que cette augmentation reste compatible avec le niveau d'endettement qu'il serait possible d'atteindre pour couvrir l'avance de TVA effectuée par l'établissement public ;
- L'attribution par l'état d'une aide financière pour l'étude paysagère loi littoral nous permet d'augmenter les dépenses et les recettes de cette opération de 30 000 € ;

